

# PRB COLOR MINÉRAL PLUS



## PEINTURE MINÉRALE POUR LA PROTECTION ET LA DÉCORATION DES FAÇADES

Normes de référence :  
Famille I – Classe 1b1 selon NFT 36-005  
DTU 59.1 / NFT 30-804 /  
NFT 30-808 / NFP 84-403 : D2  
Classification Européenne :  
G<sub>3</sub> E<sub>3</sub> S<sub>1</sub> V<sub>1</sub> W<sub>2</sub> A<sub>0</sub> C<sub>0</sub>

- **En phase aqueuse, à base de silicate de potassium**
- **Aspect minéral très mat après séchage, similaire à celui des enduits hydrauliques**
- **Idéal pour la rénovation des Bâtiments de France (voir supports admissibles)**
- **Prête à l'emploi**
- **Disponible en blanc et dans les gammes de couleurs PRB 208 et 1000 teintes**

## DOMAINE D'EMPLOI

MURS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS, NEUF ET RÉNOVATION

### • PROPRIÉTÉS

**PRB COLOR MINÉRAL PLUS** possède grâce à sa composition de nombreuses qualités :

- excellente perméabilité à la vapeur d'eau qui permet une très bonne respiration des maçonneries,
- formation en surface d'une structure dure, insoluble et parfaitement solidaire du support,
- très bon pouvoir couvrant,
- bonne résistance à l'encrassement,
- peu sensible aux mousses, verdissures...,
- excellente résistance en milieu très agressif,
- remarquable tenue aux UV,
- incombustible.

### • SUPPORTS ADMISSIBLES

Parois verticales neuves ou anciennes, intérieures ou extérieures, constituées par l'un des matériaux suivants :

- béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortiers de liants hydrauliques,
- enduits à l'ancienne à base de chaux aérienne,
- brique,
- fibro-ciment,
- anciennes peintures silicates ayant conservées une bonne adhérence,
- pierre.

### • SUPPORTS INTERDITS

- Sols,
- surfaces horizontales (sauf les bandeaux, corniches, appuis de fenêtres de largeur limitée, et les sous-faces de balcons),
- métal,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques,
- gypse,
- bois,
- matières plastiques,
- vieilles peintures organiques.

POUR TOUT AUTRE SUPPORT CONSULTER LES SERVICES TECHNIQUES PRB.

### • CONDITIONS D'APPLICATION

- Le support doit être sec et sa température superficielle doit être comprise entre 5°C et 30°C.
- L'air ambiant ne doit pas avoir une hygrométrie supérieure à 80 %.
- Risque de cloquage dans le cas d'application sur supports humides en permanence ou par intermittence.
- Ne pas appliquer par temps de gel, par vent chaud et sec.
- Pour éviter un nuançage, il est conseillé d'utiliser un seul lot de fabrication pour une même façade ou de terminer à des arrêts naturels.
- Un nuançage (reprises par exemple) peut être observé s'il y a des variations de température lors de l'application.
- Pour éviter les reprises, travailler produit frais dans frais, dans le cas de grandes surfaces, il faut prévoir suffisamment de main d'œuvre ou alors, la surface à revêtir doit être partagée en panneaux de façon que l'application se fasse sur l'ensemble du panneau sans interruption.
- La peinture **PRB COLOR MINÉRAL PLUS** étant prête à l'emploi, tout ajout autre que l'eau est interdit et annulerait la garantie du fabricant.
- Avant l'emploi, il faut la réhomogénéiser éventuellement, en l'agitant à faible vitesse (< à 500 tours/min.).

– Consulter les conditions normales d'application d'une peinture dans le DTU 59.1.

**ATTENTION : La peinture étant de forte alcalinité, le port de lunettes et de gants est indispensable pour éviter les projections dans les yeux et sur la peau. Dans le cas de projections, rincer abondamment à l'eau.**

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### • COMPOSITION

- Silicate de potassium liquide.
  - Copolymère acrylique en dispersion < 5 %.
  - Dioxyde de titane.
  - Carbonate de calcium.
  - Adjuvants spécifiques.
  - Eau.
- NB :** les composés organiques ne dépassent pas 5%.

### • PRODUIT

- Aspect :** liquide prêt à l'emploi.
- Densité à 20°C : 1,4 ± 0,05 kg/l
  - Classification Norme AFNOR T36005 : Famille I – Classe 1b1.

## MISE EN ŒUVRE

### • PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Toute application de peinture **PRB COLOR MINÉRAL PLUS** devra se faire sur des supports plans, secs, propres, sains et solides, dépourvus de toute pulvérulence ou trace d'huile de décoffrage, nettoyer et dépoussiérer.
- Traiter les supports dégradés par les mousses et autres verdissures avec le produit **PRB ACTIDÉMOUSSE FLASH** (cf. Fiche technique).
- **Pour un béton ragréé, laisser sécher 1 mois minimum avant l'application de la peinture PRB COLOR MINÉRAL PLUS.**
- Les arêtes supérieures des surfaces verticales doivent être recouvertes (couvertines, chaperons...).
- Toutes surfaces risquant d'être dégradées par la forte alcalinité du revêtement (surfaces métalliques, bois, verres, céramiques...) doivent être protégées.

#### – Supports non peints

La préparation doit être conforme aux prescriptions du DTU 59-1.

#### – Supports recouverts d'anciens revêtements organiques

Le décapage est obligatoire, par grattage, brossage, ponçage... Le décapage chimique ou thermique à haute température (avec combustion du revêtement) doit être suivi d'un raclage et d'un rinçage à l'eau chaude sous pression, puis d'un séchage (cf. chapitre 6.2.4 de la NFP 84-404-1).

### • TRAITEMENT

- **PRB COLOR MINÉRAL PLUS peut être passé au pinceau, à la brosse ou au rouleau.**
- Appliquer en 2 couches :
  - la 1<sup>ère</sup>, diluée de 2 ou 5 % d'eau,
  - la 2<sup>ème</sup>, pure.
- Le séchage est de 1 h à 4 h.
- Respecter un délai d'attente de 12 h entre les couches.
- Appliquer en passes croisées.
- La finition se fait par un passage léger de bas en haut.

**NB :** Nettoyer après usage les outils à l'eau froide claire.

## CONDITIONNEMENT

- Seaux plastiques de **17 kg**.
- Palette de 22 seaux soit 374 kg.
  
- Seaux plastiques de **6 kg**.
- Palette de 72 seaux soit 432 kg.



17 kg

6 kg

## CONSERVATION

- Stockage à l'abri du gel et des hautes températures (de l'ordre de 40°C) dans son conditionnement d'origine, garanti 12 mois.

**NB :** Tout seau entamé doit être soigneusement refermé et utilisé rapidement, sous peine de voir le produit perdre de ses propriétés

## CONSOMMATION

- **1<sup>ère</sup> couche :**  
**PRB COLOR MINÉRAL PLUS diluée : 300 g/m<sup>2</sup>.**  
**ou PRB CRÉPIFOND MINÉRAL G pure : ≈ 300 g/m<sup>2</sup>**
- **2<sup>ème</sup> couche :**  
**PRB COLOR MINÉRAL PLUS : 300 g/m<sup>2</sup>.**

**Attention :** nouveau format de seau à venir.  
Veuillez noter la future palettisation :  
**24 seaux de 17 kg, soit 408 kg.**  
Pour plus de renseignements, contacter le service Commande.



Technologie permettant l'application de teintes soutenues et foncées en façade.

